

***Au Conseil communal
de et à
1424 Champagne***

Préavis municipal n° 68 (25)

Municipal responsable : Fabian Gagnebin

**Demande d'adoption d'un crédit de construction pour le campus scolaire
et sportif de Derrière Ville**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. PRÉAMBULE

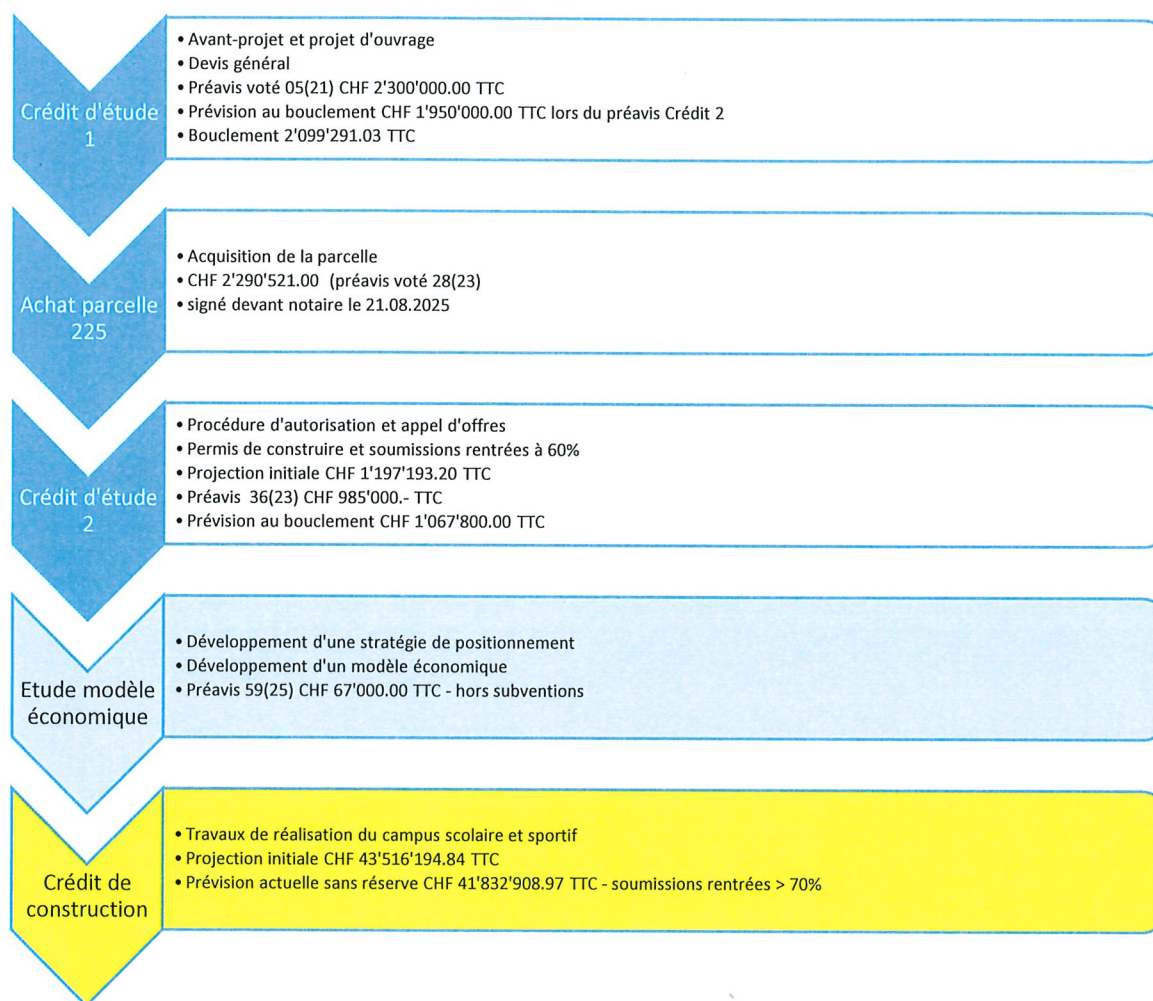
De nombreuses étapes ont été franchies dans le cadre du projet de campus scolaire et sportif à Champagne. Voici un bref résumé, non exhaustif, du travail réalisé et des engagements pris :

- ✓ Légalisation de la zone démarrée en 2011 avec la modification du plan général d'affectation en vue d'agrandir la zone d'utilité sur les surfaces au sud de la route, nous permettant de réaliser l'ensemble du programme nécessaire à cette réalisation. Cette modification est entrée en vigueur en 2018.



- ✓ Lors du préavis 82(16), le Conseil communal de Champagne a confirmé son intention de développer les infrastructures en rapport avec la population actuelle et les besoins de nos sociétés locales dans notre commune.

- ✓ L'ASIGE poursuit son plan de développement et confirme la nécessité d'un collège de 16 classes à Champagne, accompagné de deux salles de gym.
- ✓ Un concours d'architecture, à charge de la commune de Champagne, a été réalisé afin de se donner l'opportunité de voir les différentes possibilités d'intégration du campus dans cette zone déjà urbanisée.
- ✓ Le processus de la réalisation d'un campus scolaire et sportif sur le site de Derrière Ville suit son cours et arrive dans sa 5^{ème} et dernière phase décisionnelle :



2. DESCRIPTIF DU PROJET

Dans le but d'optimiser les coûts, le projet a été remis en question à chaque phase de développement et fortement optimisé, afin de réaliser des économies d'échelle.

- Réduction des travaux spéciaux au stricte nécessaire
- Réorganisation des sous-sols
- Mutualisation des surfaces communes
- Suppression du parking souterrain
- Dimensionnement optimisé des installations techniques (eau chaude, ventilation)

L'aspect durable est toujours resté au cœur du projet.

- Utilisation de bois local
- Production photovoltaïque sur l'ensemble des toitures
- Récupération des eaux de pluie pour l'arrosage
- Raccordement au chauffage à distance
- Construction dans les standards Minergie



Ainsi le programme reste identique au cahier des charges initial.

- 16 salles de classes, des salles spéciales et de dégagement
- accueil de jour d'une capacité d'environ 130 places
- 1 aula pour environ 100 personnes
- 1 salle triple type OFSPO, avec gradins et rangements
- vestiaires et douches, accès aux personnes à mobilités réduites
- 48 lits pour des séjours sportifs et culturels
- abris de protection civil de 350 places
- 1 terrain tous-temps
- 1 terrain de tennis
- divers aménagements extérieurs



3. DEVIS GENERAL

Le devis général a été établi sur la base du projet d'ouvrage qui a été soumis à chaque partenaire.

Les soumissions rentrées pour un montant représentant plus de 70% du projet permettent de confirmer le devis général.

Des séances de pré-adjudications sont en cours, permettant de questionner les entreprises sur les difficultés des travaux à réaliser.

4. PARTENAIRES ET GOUVERNANCE

Un modèle de gouvernance, représenté par les différents partenaires essentiels et incontournables du site, paraît le plus judicieux :

- L'ASIGE
- La FAdEGE
- La Fondation pour le développement du sport à Champagne
- La commune de Champagne

Ainsi, pour le bon fonctionnement et les prises en considération de chacun, un modèle de management commun devra être mis sur pied avec un groupe de pilotage.

Ce groupe devra finaliser des points tels que :

- l'application du modèle économique retenu
- le fonctionnement et l'entretien du site
- la promotion du site en partenariat avec les autres entités régionales
- les synergies avec des partenaires locaux, régionaux et suprarégionaux

A ce stade, il n'est pas envisagé de créer une SA ou de se regrouper avec le Centre Sportif Régional de Borné Nau.

5. DEMARCHES PARALLELES

La stratégie de la municipalité se poursuit sur des thématiques liées à la construction du campus, notamment :

Accès au site de Derrière Ville

La mobilité reste au cœur des démarches actuelles concernant les accès au Campus. Deux examens préalables ont déjà été transmis au canton et sont revenus avec un certain nombre de remarques, sans pour autant être négatifs.

Des nouveaux compléments sont en cours de finalisation, afin de réaliser un troisième envoi du dossier.

Etude de la stratégie de positionnement et développement d'un modèle économique

La municipalité a décidé de s'adjoindre les compétences d'un mandataire spécialisé pour l'assister dans cette réalisation. Il s'agit de la société EvolutiveS, mise en relation par l'ADNV.

En plus de la partie économique, l'aspect social est également pris en compte.

L'étude est en suspens, en vue de l'obtention de la part du canton de la subvention LADE selon le préavis 59(25).

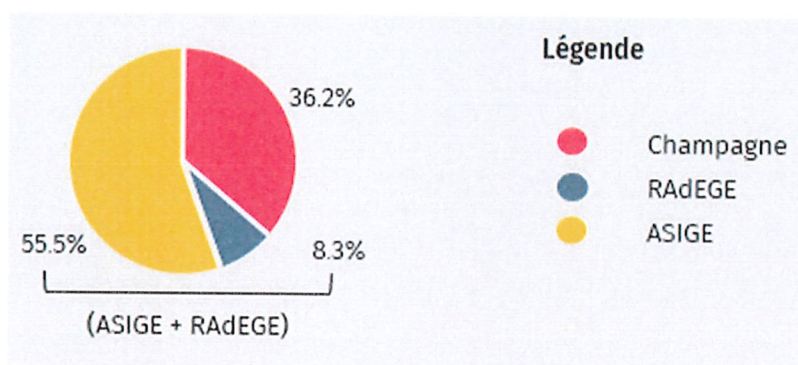


6. REPARTITION DU CREDIT DE CONSTRUCTION

Le coût global de la construction sera réparti entre les utilisateurs, en fonction des surfaces d'utilisation décrites dans l'annexe.

En plus de sa part, la commune de Champagne prend en charge l'investissement du FAdEGE et de l'ASIGE. Leurs parts seront refacturées selon la clef actuellement fixée par l'ASIGE comprenant, l'amortissement, les intérêts et l'entretien.

Champagne	16'225'072 .—	36.2%		
RAdeGE	3'697'001 .—	8.3%		
ASIGE	24'853'650 .—	55.5%		
Total	44'775'723 .—	100.0%		
			RadEGE+ASIGE	28'550'651 .— 63.8%
Fondation	4'051'300 .—			
Projet global	48'827'023 .—			



7. COÛTS

Types de travaux	Coûts [CHF]
Montant selon détails du tableau en annexe TTC	41'608'631.57
Divers et imprévus (10% du montant des travaux TTC)	4'161'000.00
Intérêts intercalaires du crédit de construction	900'000.00
Total TTC arrondi	46'700'000.00

Ce montant sera investi par la commune de Champagne et sera intégré au plafond d'endettement.

Le montant du préavis suivra la clef de répartition, déterminée sur la base des surfaces attribuées à chaque utilisateur, soit :

Champagne	36.2%	15'062'324.65
FAdEGE	8.3%	3'453'516.40
ASIGE	55.5%	23'092'790'.52

Nous devrions obtenir des subventions, sur la part de Champagne, pour un montant supérieur à 3,4 millions.

M. Fabian Gagnebin, Syndic, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

8. CONCLUSION

Au vu de ce qui précède, nous demandons au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHAMPAGNE,

- sur proposition de la Municipalité,
- ayant pris connaissance du préavis municipal n°68 (25),
- ouï le rapport de la Commission chargée de son étude,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

Décide :

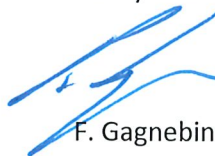
1. **d'autoriser** la Municipalité à réaliser la construction d'un campus scolaire et sportif sur le site de Derrière Ville,
2. **de lui accorder** dans ce but un crédit de CHF 46'700'000.00,
3. **de financer** ce montant par le recours à un emprunt bancaire,
4. **d'amortir** ce montant sur une période de 30 ans, à raison de CHF 1'556'666.67 par année, dès l'année suivant la clôture du préavis ;

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 11 septembre 2025.

Tout en vous en remerciant d'avance, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE :

le syndic :


F. Gagnebin



la secrétaire :


L. Tor Hug

Annexes :

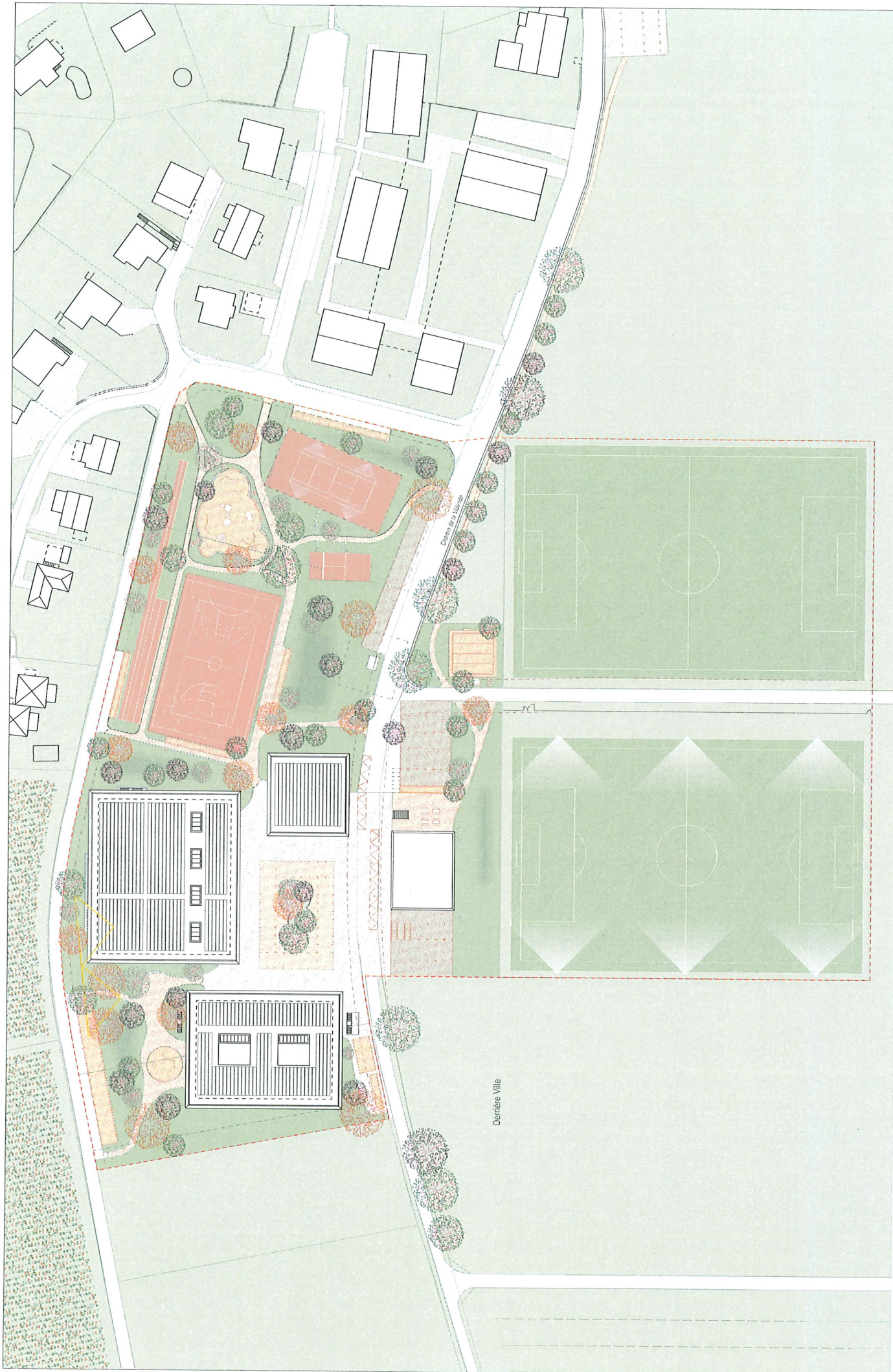
- devis général
- plans des bâtiments et aménagements
- plans des répartitions 2d/3d
- tableau détail des calculs
- tableau de synthèse des répartitions

fesselet krampulz architectes

CHA_CENTRE SCOLAIRE ET SPORTIF DE CHAMPAGNE

COUT DE CONSTRUCTION CE1 / CE2 / CE3

	DEVIS GENERAL, HT	DEVIS GENERAL, TTC	DG SOUMISSIONS 60%, HT	DG SOUMISSIONS ~60%, TTC	TTC	TTC	TTC
1. TRAVAUX PREPARATOIRES	2952'500.00	3'191'652.50	2'855'970.80	3'087'239.60	193'578.40	33'500.00	2860'166.20
10 RELEVES, ETUDES GEOTECHNIQUES	128'000.00	138'368.00	128'000.00	138'368.00	64'350.40	5'000.00	69'017.60
11 DEBLAIEMENT, PREPARATION DU TERRAIN	97'500.00	105'397.50	97'500.00	105'397.50	0.00	0.00	105'397.50
13 INSTALLATIONS DE CHANTIER EN COMMUN	395'600.00	427'643.60	365'867.30	395'502.60	0.00	0.00	395'502.60
15 ADAPTATION DU RESEAU DE CONDUITES EXISTANT	228'300.00	246'792.30	260'017.40	281'078.80	0.00	0.00	281'078.80
16 ADAPTATION DES VOIES DE CIRCULATION EXISTANTES	38'400.00	41'510.40	28'853.70	31'190.80	0.00	0.00	31'190.80
17 TRAVAUX SPECIAUX DE GENIE CIVIL	1'863'800.00	2'014'767.80	1'774'772.40	1'915'529.00	0.00	0.00	1'915'529.00
19 HONORAIRES	200'900.00	217'172.90	200'900.00	217'172.90	129'223.00	28'500.00	59'449.90
2. BATIMENT	33'756'500.00	36'490'776.50	32'535'070.50	35'170'346.30	179'115.50	971'500.00	32'407'730.80
20 EXCAVATION	1571'000.00	1'698'251.00	1'180'447.80	1'276'064.10	0.00	0.00	1'276'064.10
21 GROS ŒUVRE 1	9'871'300.00	10'670'875.30	10'323'675.70	11'159'893.40	0.00	0.00	11'159'893.40
22 GROS ŒUVRE 2	2581'600.00	2'790'709.60	2'761'964.50	2'985'683.60	0.00	0.00	2'985'683.60
23 INSTALLATIONS ELECTRIQUES	3'142'000.00	3'396'502.00	2'471'688.00	2'607'034.70	0.00	0.00	2'607'034.70
24 INSTALLATIONS CVC	1'084'900.00	1'172'776.90	1'005'198.00	1'086'619.00	0.00	0.00	1'086'619.00
25 INSTALLATIONS SANITAIRES	1'966'800.00	2'126'110.80	1'468'841.50	1'537'817.70	0.00	0.00	1'587'817.70
26 INSTALLATION DE TRANSPORT	92'000.00	99'452.00	89'820.00	97'095.40	0.00	0.00	97'095.40
27 AMENAGEMENTS INTERIEURS 1	3'373'800.00	3'647'077.80	3'440'800.00	3'719'504.80	0.00	0.00	3'719'504.80
28 AMENAGEMENTS INTERIEURS 2	4'095'200.00	4'426'911.20	3'874'675.00	4'188'523.70	0.00	0.00	4'188'523.70
29 HONORAIRES	5'977'900.00	6'462'109.90	5'977'900.00	6'462'109.90	179'115.50	971'500.00	3'699'494.40
3. EQUIPEMENT EXPLOITATION	793'400.00	857'665.40	769'641.40	831'982.30	0.00	3'300.00	828'682.30
33 INSTALLATIONS ELECTRIQUES	79'200.00	85'615.20	59'872.10	64'721.70	0.00	0.00	64'721.70
35 INSTALLATIONS SANITAIRES	129'500.00	139'989.50	125'069.30	135'199.90	0.00	0.00	135'199.90
38 AMENAGEMENTS INTERIEURS 2	560'000.00	605'360.00	560'000.00	605'360.00	0.00	0.00	605'360.00
39 HONORAIRES	24'700.00	26'700.70	24'700.00	26'700.70	0.00	3'300.00	23'400.70
4. AMENAGEMENT EXTERIEURS	3'059'900.00	3'307'751.90	3'022'387.30	3'267'200.70	48'645.00	0.00	3'218'555.70
40 MISE EN FORME DU TERRAIN	111'800.00	120'855.80	111'800.00	120'855.80	0.00	0.00	120'855.80
41 CONSTRUCTIONS	38'000.00	41'078.00	38'000.00	41'078.00	0.00	0.00	41'078.00
42 JARDINS	1514'100.00	1'636'742.10	1514'100.00	1'636'742.10	0.00	0.00	1'636'742.10
44 INSTALLATIONS	177'900.00	192'509.90	134'052.10	144'910.30	0.00	0.00	144'910.30
45 CONDUITES A L'INTERIEUR DE LA PARCELLE	45'600.00	49'293.60	51'935.20	56'142.00	0.00	0.00	56'142.00
46 TRACES	991'200.00	1'071'487.20	991'200.00	1'071'487.20	0.00	0.00	1'071'487.20
49 HONORAIRES	181'300.00	195'985.30	181'300.00	195'985.30	48'645.00	0.00	147'340.30
5. FRAIS SECONDAIRE	1'421'500.00	1'536'641.50	1'421'500.00	1'536'641.50	65'957.13	59'500.00	1'411'184.37
50 FRAIS ADMINISTRATIFS	20'000.00	21'620.00	20'000.00	21'620.00	13'654.50	0.00	7'965.50
51 AUTORISATIONS ET INTRODUCTIONS	819'700.00	886'095.70	819'700.00	886'095.70	24'195.05	0.00	861'900.65
52 DOCUMENTATION ET PRESENTATION	231'800.00	250'575.80	231'800.00	250'575.80	10'748.08	35'500.00	204'327.72
53 ASSURANCES	55'000.00	59'455.00	55'000.00	59'455.00	0.00	0.00	59'455.00
55 PRESTATIONS DU MAÎTRE D'OUVRAGE	75'000.00	81'075.00	75'000.00	81'075.00	11'460.70	4'000.00	65'614.30
56 FRAIS SECONDAIRES DIVERS	220'000.00	237'820.00	220'000.00	237'820.00	5'998.80	20'000.00	211'921.20
58 PROVISIONS ET RESERVES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6. RESERVE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
68 PROVISIONS ET RESERVES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9 AMEUBLEMENT	816'200.00	882'312.20	816'200.00	882'312.20	0.00	0.00	882'312.20
90 MEUBLES	816'200.00	882'312.20	816'200.00	882'312.20	0.00	0.00	882'312.20
TOTAL DU PROJET	42'800'000.00	46'266'800.00	41'420'650.00	44'775'722.60	2'099'291.03	1'067'800.00	41'608'631.57
				base	2'300'000.00	base	985'000.00
				delta	-2'007'708.97	delta	82'800.00
				à faire	32'170'390.90	72%	23'170'390.90
				à faire	12'605'331.70	28%	9'393'668.30
				à faire	35'454'800.10	5.00%	1'772'740.01
				à faire	35'454'800.10	10.00%	3'545'480.01
				à faire	35'454'800.10	8.46%	3'000'000.00



DESSIN/NO

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
PROJET
ARCHITECTE

Plan de situation

COMMUNE DE CHAMPAGNE
CENTRE SCOLAIRE ET SPORTIF CHAMPAGNE / CHEMIN DE LA VIERGE / CHAMPAGNE
FESSELET KRAMPUZ ARCHITECTES / AVENUE DE GILBERT 408 / 1800 PÉRY / 1 021 921 59 85 / ATELIER@FESSELETKRAMPUZ.CH



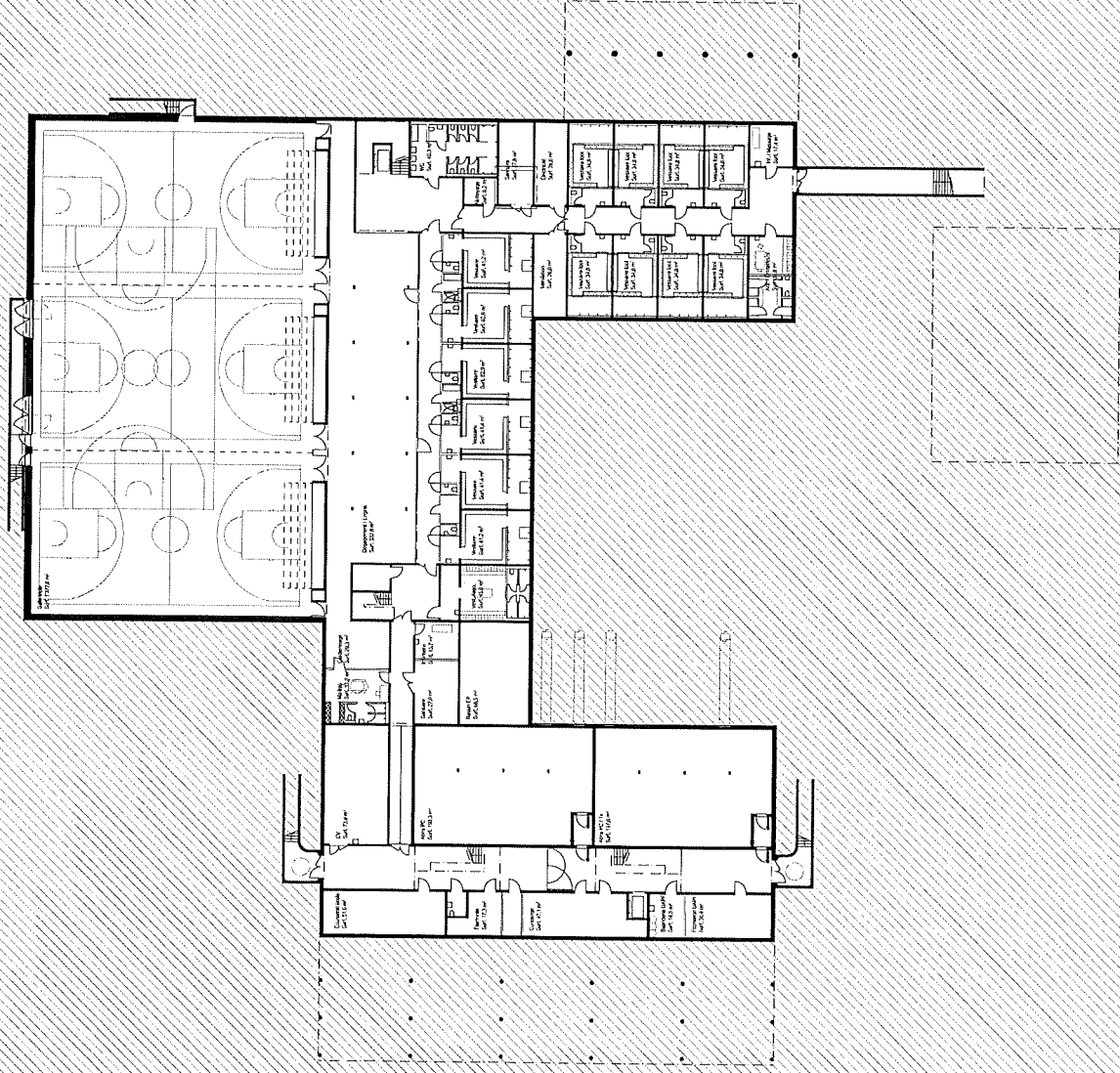
CHA.41.1000.01

FORMAT / ÉCHELLE
DATE / PHASE
REVISION / DESSIN

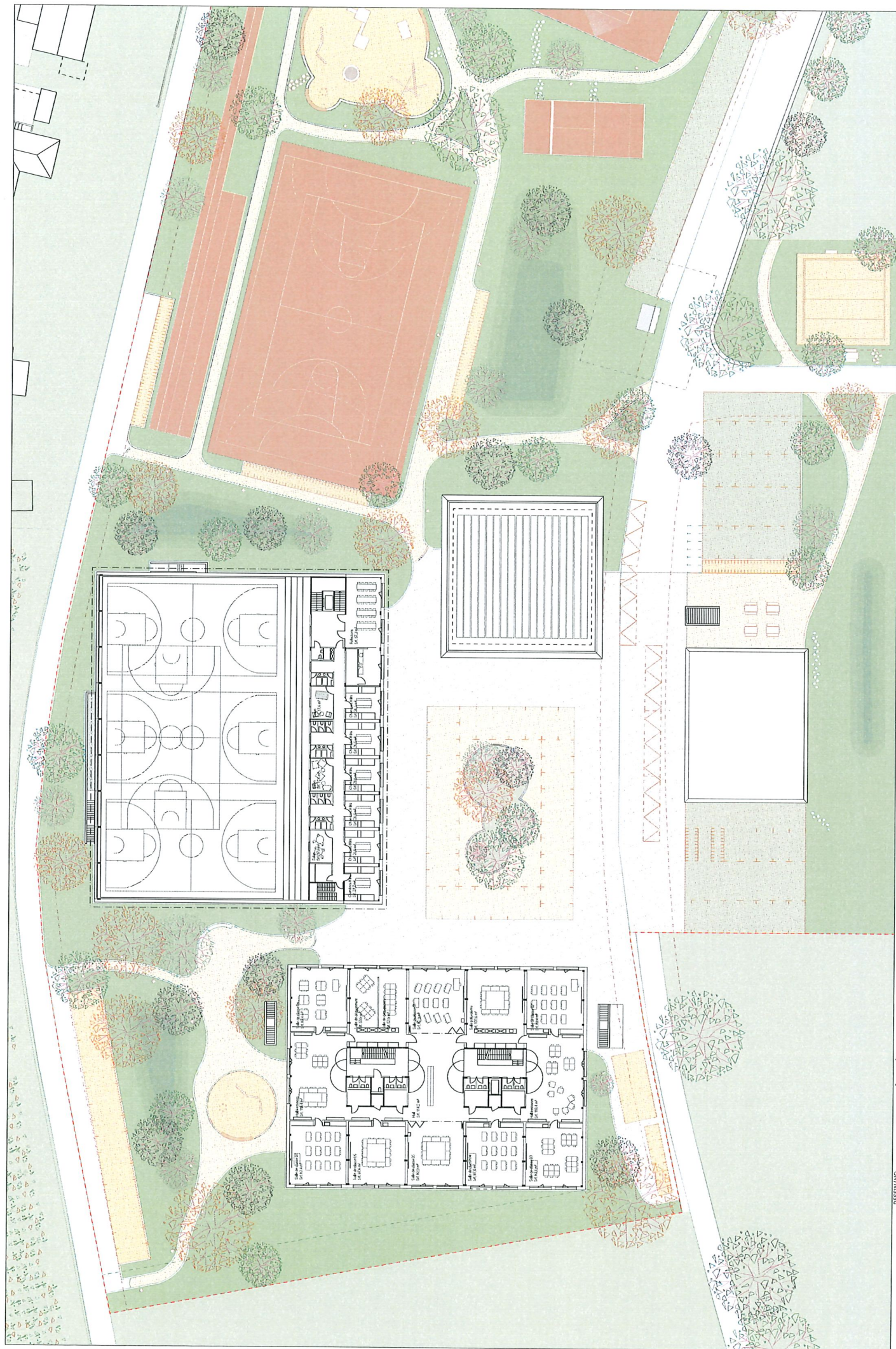


Altitude de référence = ±0.00 = 452.10 m.s.m

A3 H / 1:1000
24.04.2023 / SIA 41
/ fm/hm/yr







DESSIN/NO

Premier étage

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
PROJET
ARCHITECTE



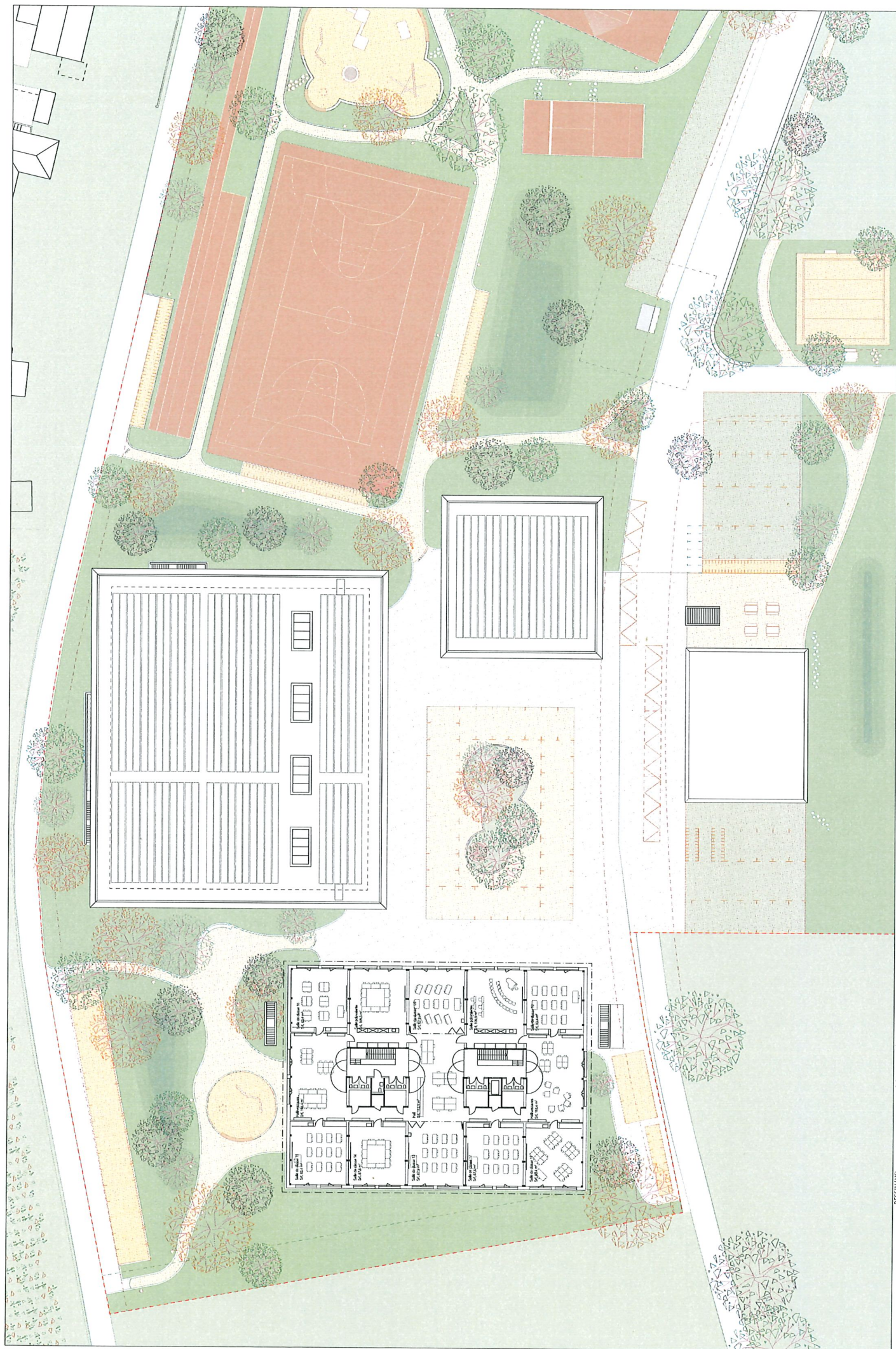
COMMUNE DE CHAMPAGNE
CENTRE SCOLAIRE ET SPORTIF CHAMPAGNE / CHEMIN DE LA VIDERIE / CHAMPAGNE
FESSELET KAMPULZ ARCHITECTES / AVENUE DE GLAMONT 468 / 1800 VÉVÉY / T 021 921 99 85 / ATELIER@FESSELETKAMPULZ.CH

CHA.41.500.07

FORMAT / ÉCHELLE
DATE / PHASE
REVISION / DESSIN



Altitude de référence : ±0.00 = 452.10 m.s.m



DESSIN/ND

Deuxième étage

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
PROJET
ARCHITECTE



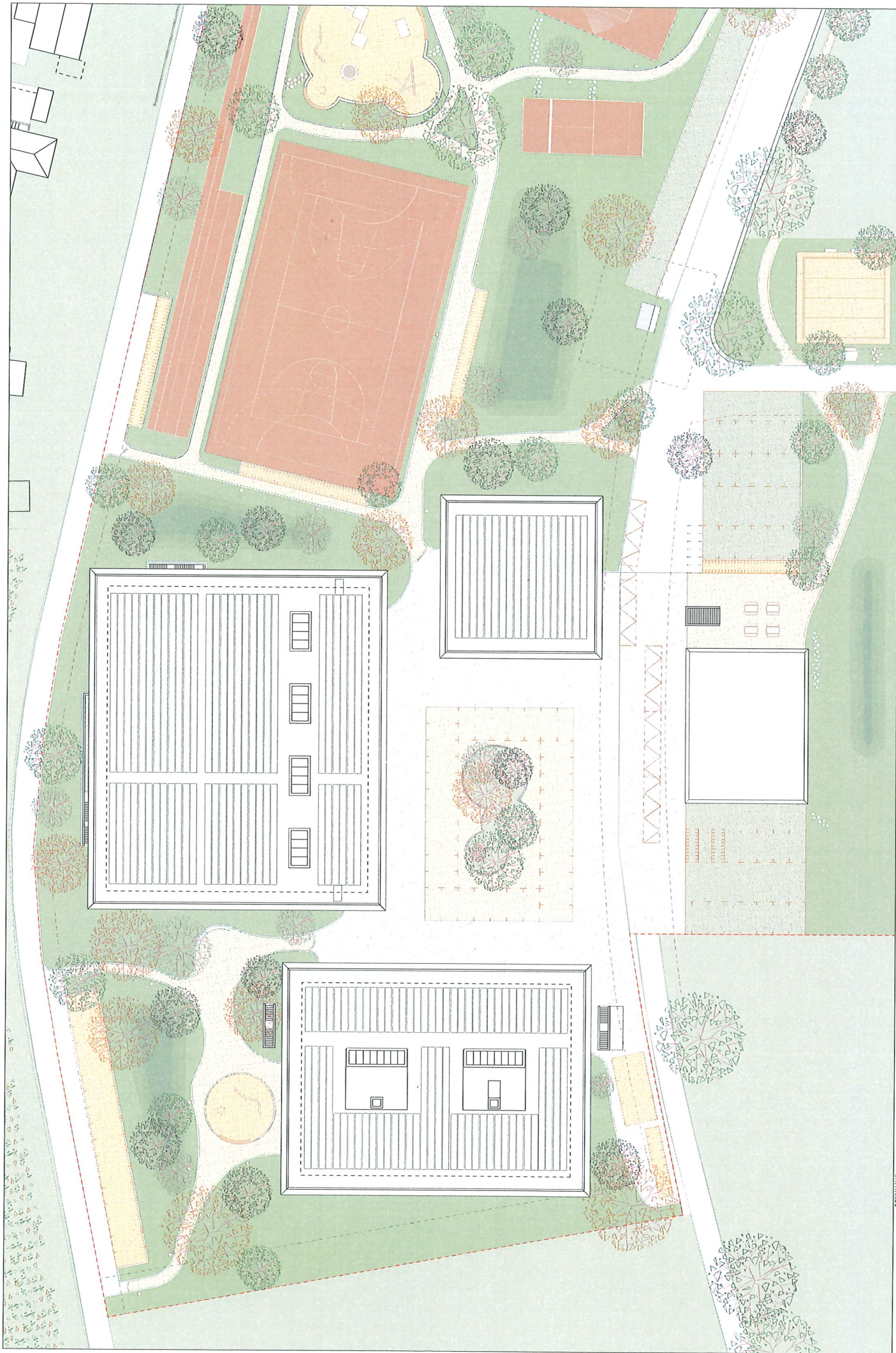
COMMUNE DE CHAMPAGNE
CENTRE SCOLAIRE ET SPORTIF CHAMPAGNE / CHEMIN DE LA VIDERIE / CHAMPAGNE
FESSELET KOAMPULZ ARCHITECTES / AVENUE DE GLANDIT 468 / 1800 VÉVÉ / T 021 921 59 85 / ATELIER@FESSELETKOAMPULZ.CH

CHA.41.500.08

FORMAT / ECHELLE
A3 H / 1:500
DATE / PHASE
24.04.2025 / SIA 41
REVISION / DESSIN
_ / 27



Altitude de référence = ±0.00 = 452.10 m.s.m



DESSIN/NO

Toiture

MAÎTRE DE L'OUVRAGE
PROJET
ARCHITECTE

COMMUNE DE CHAMPAGNE
CENTRE SCOLAIRE ET SPORTIF CHAMPAGNE / CHEMIN DE LA VIDERIE / CHAMPAGNE
FESSELET KRAMPULZ ARCHITECTES / AVENUE DE GLAMONT 488 / 1800 VEVY / T 021 921 59 85 / ATELIER@FESSELETKRAMPULZ.CH

CHA.41.500.09

FORMAT / ÉCHELLE
A3 H / 1:500
DATE / PHASE
24.04.2025 / SIA 41
REVISION / DESSIN
_ / 21



Altitude de référence : ±0.00 = 452.10 m.s.m

5.4 Répartition des coûts

5.41 Méthode de calcul

La répartition des coûts de construction du centre scolaire et sportif de Champagne est méthodiquement calculée selon les surfaces nettes attribuées à chaque utilisateur, assurant ainsi une distribution équitable basée sur l'usage des espaces par chaque fonction. En outre, un ajustement a été effectué pour les fonctions avec un coût au m² plus élevé (par exemple la cuisine pour l'UAPE, l'hébergement pour athlètes ainsi que les vestiaires).

Surfaces Mutualisées

Les coûts associés aux surfaces mutualisées, telles que le hall principal de l'école, sont répartis au prorata des surfaces occupées par chaque entité. Par exemple, bien que le hall soit partagé entre l'UAPE et les activités scolaires, une plus grande part des coûts est attribuée à l'école, en raison de sa plus grande surface utile comparée à celle de l'UAPE.

Locaux Techniques

Les locaux techniques, qui soutiennent le fonctionnement de l'ensemble du bâtiment, sont également répartis proportionnellement à l'utilisation de chaque entité au sein de l'ouvrage. Cette approche assure que chaque utilisateur contribue justement aux infrastructures qui bénéficient à tous.

Salle de Sport

Concernant la salle de sport, seul le programme scolaire est pris en charge par l'ASIGE. Celui-ci correspond à deux salles et leurs vestiaires correspondants. La troisième salle de gym, les structures destinées aux spectateurs ainsi que les hébergements sont quant à eux financés par la commune de Champagne.

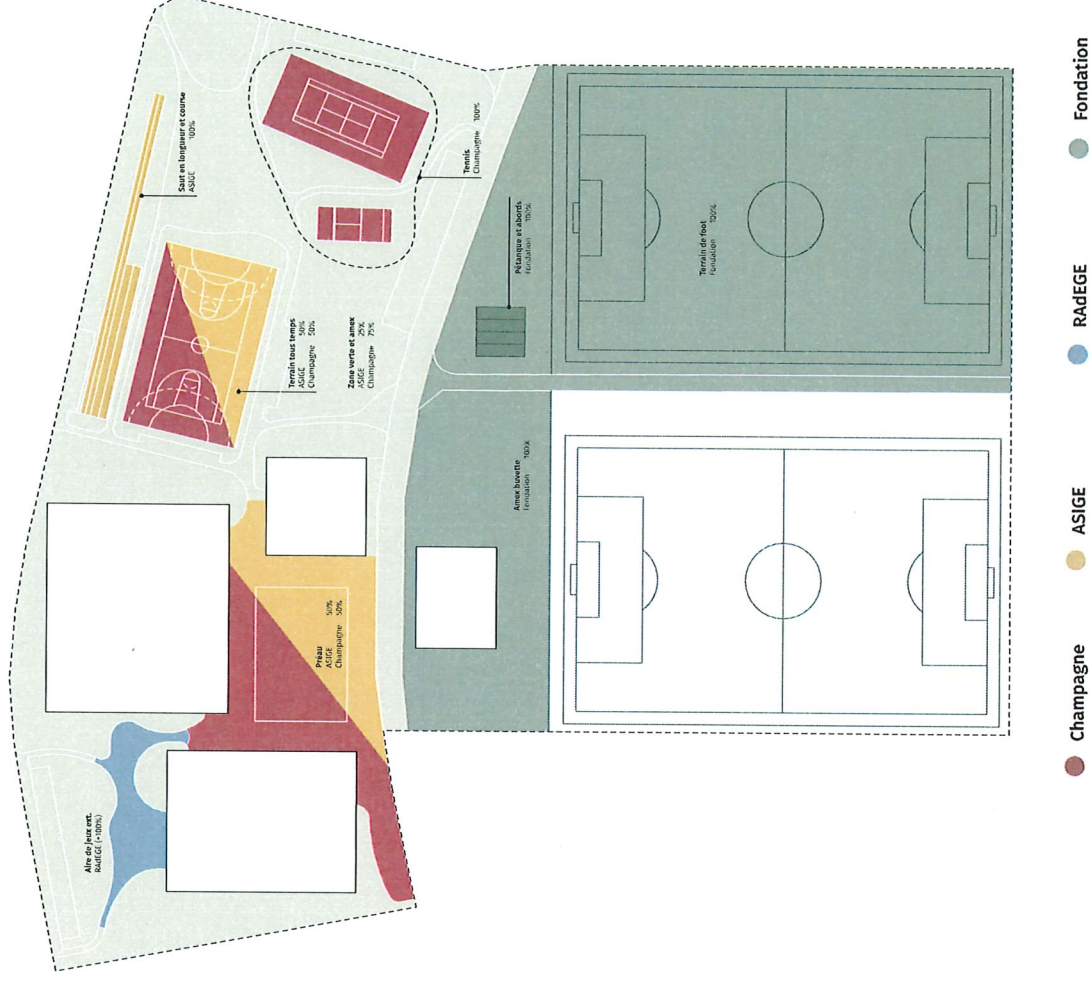
Aula

L'utilisation de l'aula est partagée entre l'ASIGE, pour des activités telles que les cours de musique et les programmes PPLS, et la commune de Champagne. Les coûts des espaces mutualisés sont partagés équitablement, à 50/50, entre ces deux entités.

Installation photovoltaïques

Les installations photovoltaïques servant à produire au delà de la limite pour être électriquement « neutre » sont financées par la commune de Champagne.

Cette structuration financière détaillée garantit que chaque partie prenante contribue de manière équitable aux coûts selon son utilisation des installations, tout en soutenant les services mutualisés qui profitent à l'ensemble de la communauté éducative et locale.



Commune de Champagne

Incl. TVA (8.1%)

La commune de Champagne prend en charge les coûts suivants :

Partie de l'ouvrage	Participation
• Bâtiment A	1'867'418 .— 9.6%
• Bâtiment B	9'100'341 .— 49.9%
• Bâtiment C	2'693'088 .— 70.1%
• Bâtiment D	0 .— 0%
• Aménagements extérieurs	2'564'226 .— 78.5%
Total	16'225'072 .—

Subventions	3'408'776 .— (97.3%)
-------------	----------------------

Les subventions touchées par la commune de Champagne concernent :

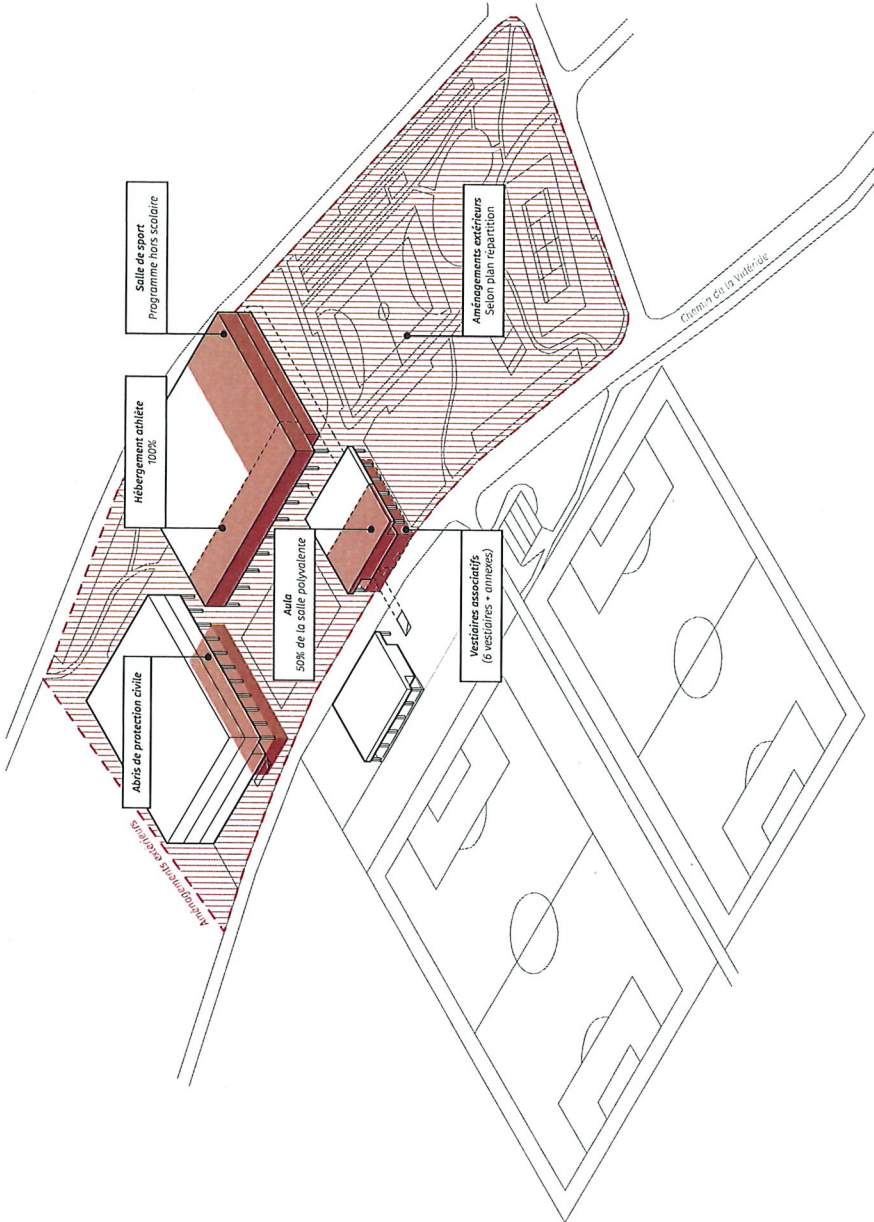
- La création des abris de protection civile (283'000.-)
- Le financement du programme hors scolaire pour la salle de sport (3'000'000.-)
- Le petit matériel pour la troisième salle (13'000.-)
- L'installation du photovoltaïque légal et de la protection contre la foudre au prorata des investissements, (20'274.-)
- La part de photovoltaïque hors légal. (76'752.-)
- La création d'une aire tous-temps, subvention partagée avec l'Asige à 50% (15'750.-)

Coûts annuel d'investissement et entretien

Les points suivants sont proviennent de la commune de la Tour-de-Peilz et de l'expérience du collège Courbet, de dimension et programme comparable.

Contrats d'entretien et de maintenance (annuel) :	répartition à définir
• Toiture plate et végétalisée	8000 .—
• Plateforme mobile	500 .—
• Système d'évacuation	3'500 .—
• Sécurité et engins sport	10'000 .—
• Ascenseurs	4'000 .—
• Ventilation	9'000 .—

A la tour de Peilz, il y a 3 postes de conciergerie dont un avec qualification CFC + un apprenti.
Il faut compter 0.5% du coût de construction après 10 ans pour les entretiens et éventuelles rénovations à suivre.

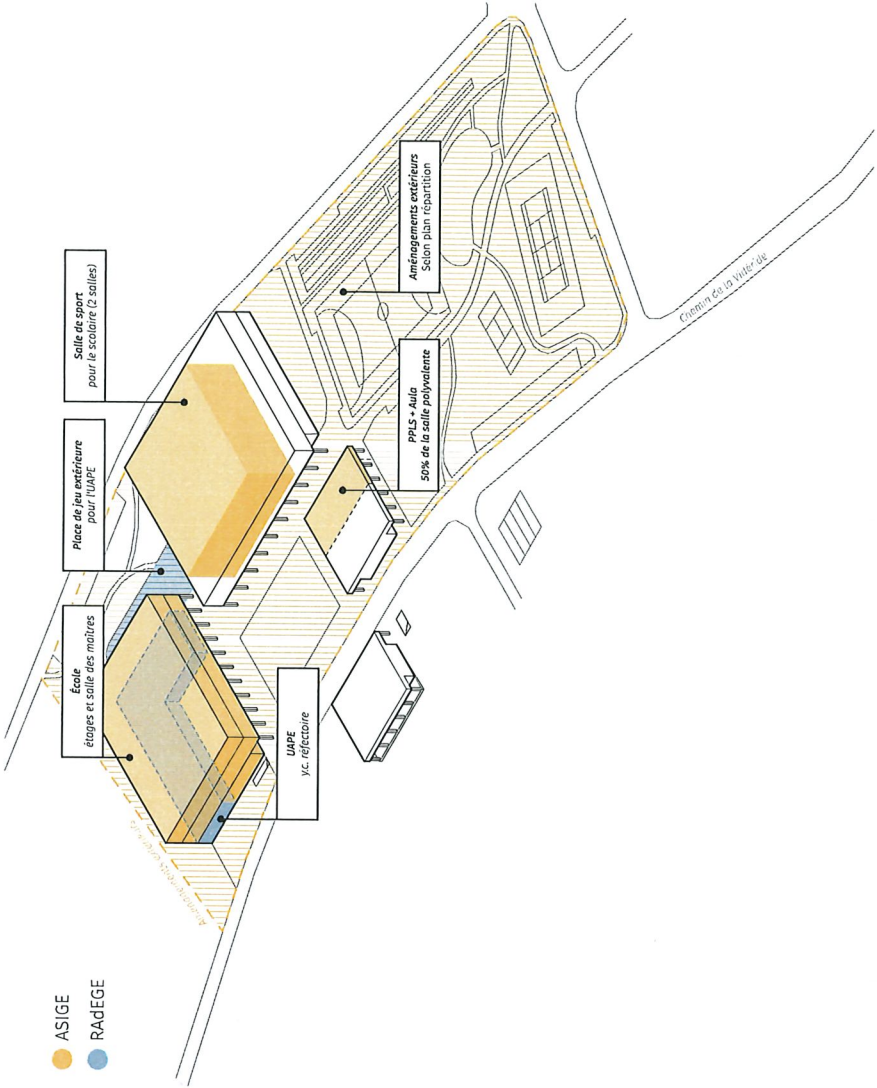


Le détail des coûts par bâtiment et des surfaces pour la répartition est présentée au chapitre suivant

ASIGE + RADEGE

	Incl. TVA (8.1%)
Total	28'550'651 .— 63.8%

L'ASIGE et le RADEGE prennent en charge les coûts suivants :



ASIGE

Partie de l'ouvrage	Incl. TVA (8.1%)	part./bât.
• Bâtiment A	13'944'060 .—	71.8%
• Bâtiment B	9'150'293 .—	50.1%
• Bâtiment C	1'150'493 .—	29.9%
• Bâtiment D	0 .—	0%
• Aménagements extérieurs	608'805 .—	18.6%
Total	24'853'650 .—	

Subventions 71'175 .—

Les subventions touchées par l'ASIGE concernent :

- Le petit matériel pour deux salles (26'000.—)
- L'installation du photovoltaïque légal et de la protection contre la foudre au prorata des investissements. (29'425 .—)
- La création d'une aire tous-temps, subvention partagée avec la commune de Champagne à 50% (15'750 .—)

RADEGE

Partie de l'ouvrage	part./bât.
• Bâtiment A	3'602'831 .— 18.6%
• Bâtiment B	0 .— 0%
• Bâtiment C	0 .— 0%
• Bâtiment D	0 .— 0%
• Aménagements extérieurs	94'170 .— 2.9%
Total	3'697'001 .—

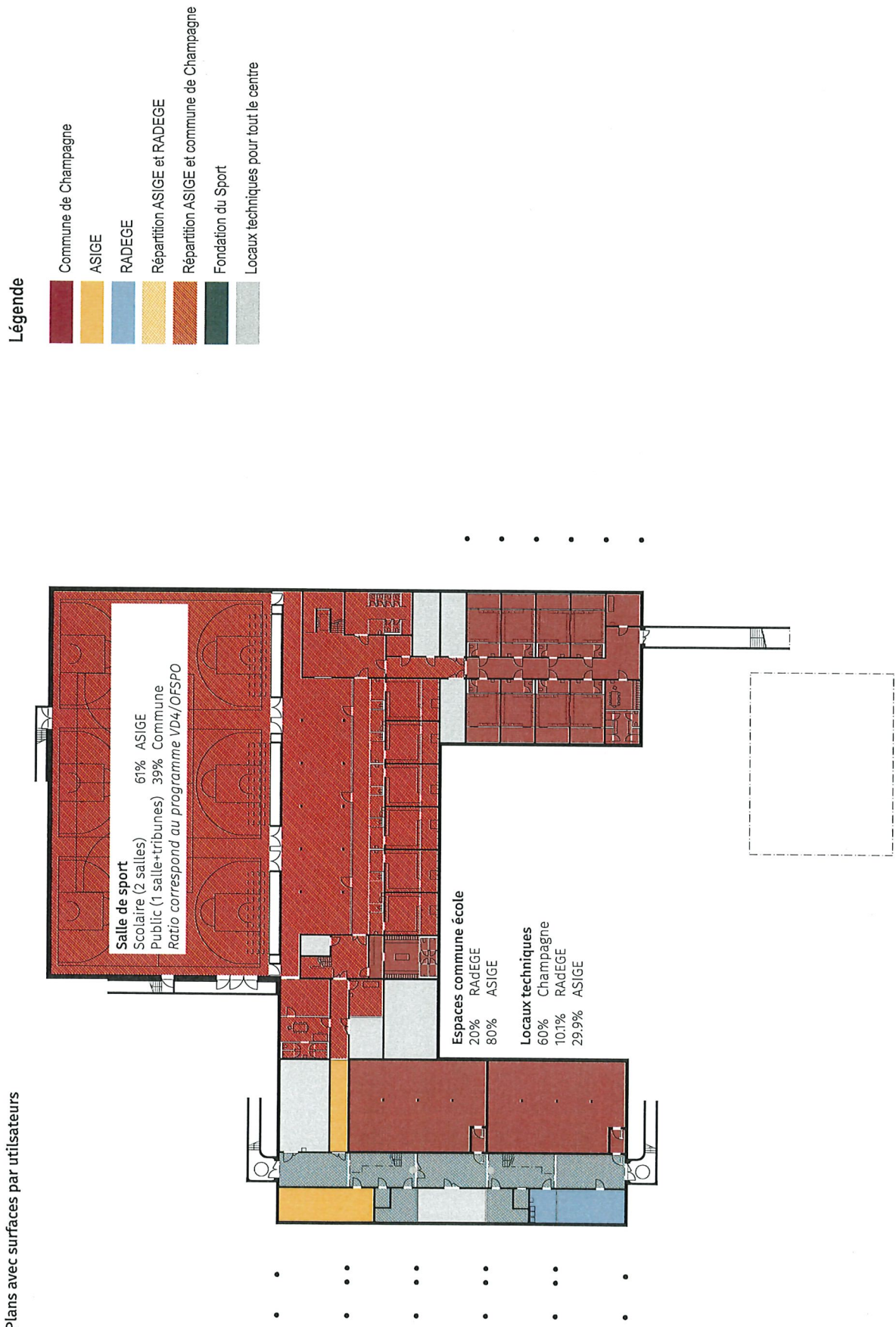
Subventions 3'548 .— (0.1%)

Les subventions touchées par la RADEGE concernent :

- L'installation du photovoltaïque légal et de la protection contre la foudre au prorata des investissements (3548.—)

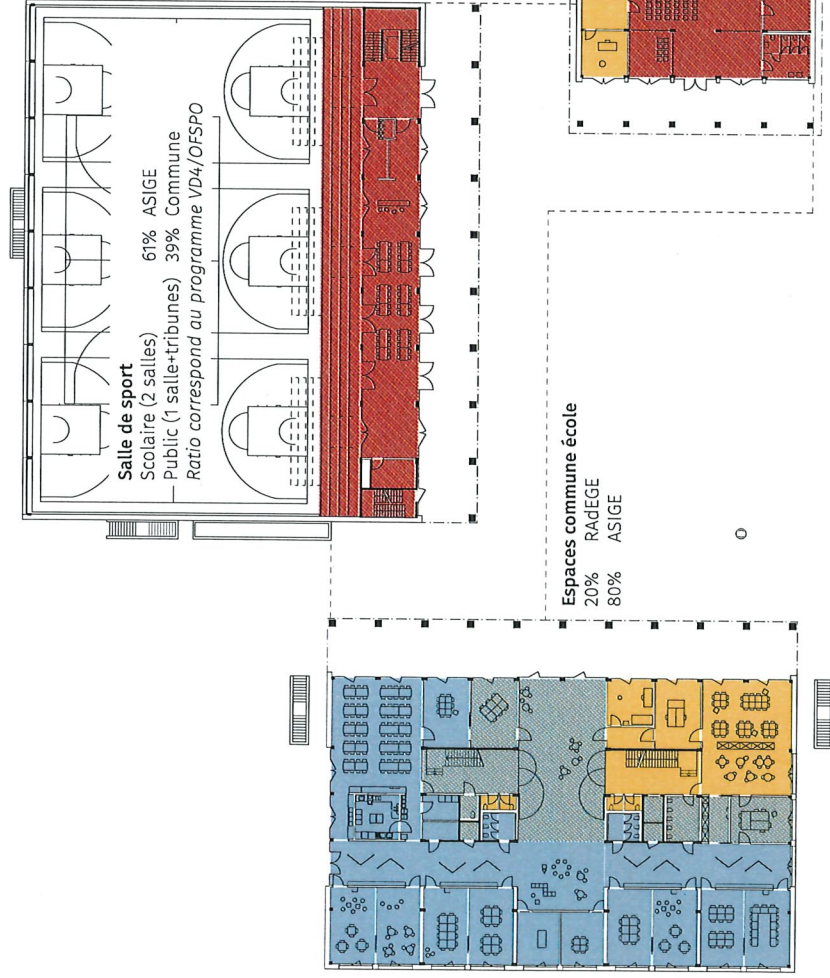
5.6 Détail du calcul

5.61 Plans avec surfaces par utilisateurs



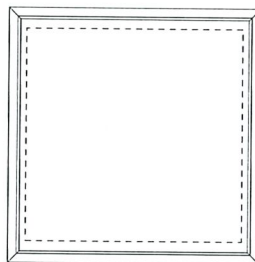
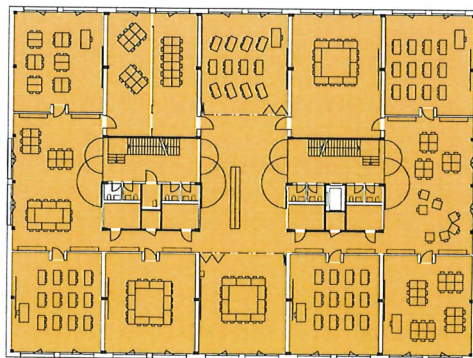
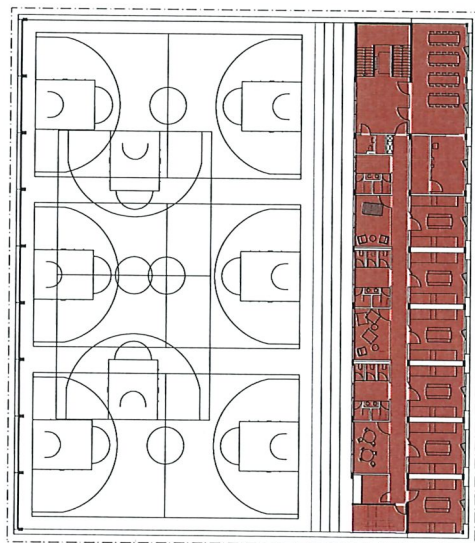
Légende

	Commune de Champagne
	ASIGE
	RADEGE
	Répartition ASIGE et RADEGE
	Répartition ASIGE et commune de Champagne
	Fondation du Sport
	Locaux techniques pour tout le centre



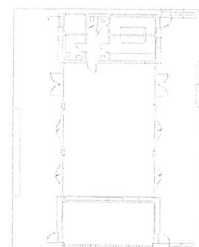
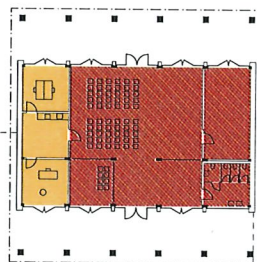
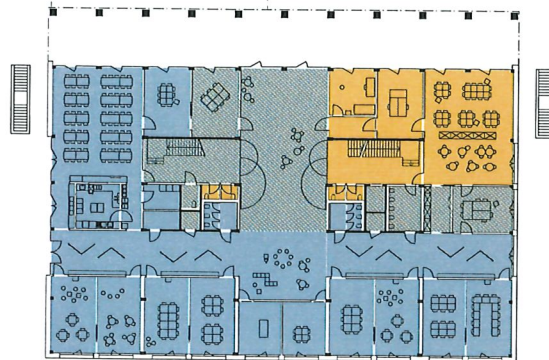
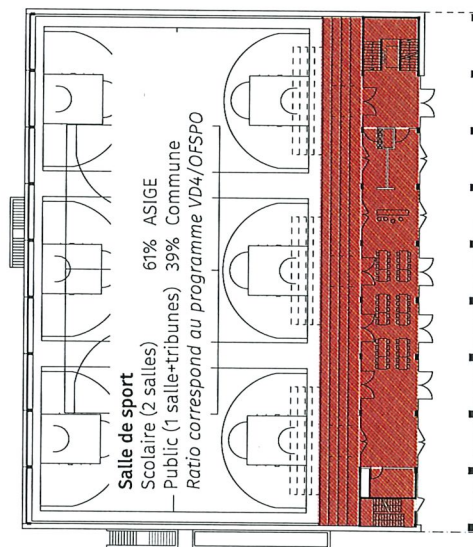
Légende

	Commune de Champagne
	ASIGE
	RADEGE
	Répartition ASIGE et RADEGE
	Répartition ASIGE et commune de Champagne
	Fondation du Sport
	Locaux techniques pour tout le centre



Légende

	Commune de Champagne
	ASIGE
	RADEGE
	Répartition ASIGE et RADEGE
	Répartition ASIGE et commune de Champagne
	Fondation du Sport
	Locaux techniques pour tout le centre



Répartition des surfaces nettes (SN)

SN deuxième étage

Bâtiment A (Ecole)		%	TOTAL (étages)		%
Champagne		/	0.0%	/	0.0%
RADEGE		/	0.0%	/	0.0%
ASIGE		1 430 m²	100.0%	1 430 m²	100.0%
sous-total		1 430 m²	100.0%	1 430 m²	100.0%
Fondation		/	0.0%	/	0.0%
TOTAL		1 430 m²	100.0%	1 430 m²	100.0%

SN premier étage

Bâtiment A (Ecole)		%	Bâtiment B (Sport)		%	TOTAL (étages)		%
Champagne		/	0.0%	487 m²	100.0%	487 m²	75.4%	75.4%
RADEGE		/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%	0.0%
ASIGE		1 430 m²	100.0%	/	0.0%	1 430 m²	74.6%	74.6%
sous-total		1 430 m²	100.0%	487 m²	100.0%	1 917 m²	100.0%	100.0%
Fondation		/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%	0.0%
TOTAL		1 430 m²	100.0%	487 m²	100.0%	1 917 m²	100.0%	100.0%

SN rez-de-chaussée

Bâtiment A (Ecole)		%	Bâtiment B (Sport)		%	Bâtiment C (PPLS / Aulia)		%	TOTAL (étages)		%
Champagne		/	0.0%	178 m²	39.0%	191 m²	34.4%	369 m²	16.6%	369 m²	16.6%
RADEGE		790 m²	64.9%	/	0.0%	/	0.0%	790 m²	35.5%	1 069 m²	48.0%
ASIGE		427 m²	35.1%	278 m²	61.0%	364 m²	65.6%	1 069 m²	48.0%	1 069 m²	48.0%
sous-total		1 217 m²	100.0%	456 m²	100.0%	555 m²	100.0%	2 228 m²	100.0%	2 228 m²	100.0%
Fondation		/	0.0%	/	0.0%	0.00 m²	0.0%	/	0.0%	/	0.0%
TOTAL		1 217 m²	100.0%	456 m²	100.0%	555 m²	100.0%	2 228 m²	100.0%	2 228 m²	100.0%

SN sous-sol

Bâtiment A (Ecole)		%	Bâtiment B (Sport)		%	Bâtiment C (PPLS / Aulia)		%	TOTAL (étages)		%
Champagne		474 m²	45.8%	947 m²	39.0%	119 m²	50.0%	1 540 m²	41.6%	1 540 m²	41.6%
RADEGE		128 m²	12.4%	/	0.0%	/	0.0%	128 m²	3.5%	128 m²	3.5%
ASIGE		433 m²	41.8%	1 482 m²	61.0%	119 m²	50.0%	2 033 m²	54.9%	2 033 m²	54.9%
sous-total		1 035 m²	100.0%	2 429 m²	100.0%	238 m²	100.0%	3 702 m²	100.0%	3 702 m²	100.0%
Fondation		/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%
TOTAL		1 035 m²	100.0%	2 429 m²	100.0%	238 m²	100.0%	3 702 m²	100.0%	3 702 m²	100.0%

Répartition par CFC

Bâtiments (CFC 1/2/3/5)

Bâtiment A (Ecole)		%	Bâtiment B (Sport)		%	Bâtiment C (PPLS / Aulia)		%	Ensemble bâtiments		%
Champagne		474 m²	9.3%	1 617 m²	47.8%	310 m²	39.1%	2 396 m²	25.6%	2 396 m²	25.6%
RADEGE		918 m²	18.0%	/	0.0%	/	0.0%	918 m²	9.9%	918 m²	9.9%
ASIGE		3 721 m²	72.8%	1 760 m²	52.2%	483 m²	60.9%	5 963 m²	64.3%	5 963 m²	64.3%
sous-total		5 113 m²	100.0%	3 372 m²	100.0%	793 m²	100.0%	9 277 m²	100.0%	9 277 m²	100.0%
Fondation		/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%
TOTAL		5 113 m²	100.0%	3 372 m²	100.0%	793 m²	100.0%	9 277 m²	100.0%	9 277 m²	100.0%

Aménagements extérieurs (CFC 4)

Préau et accès		%	Aire sous		%	Course et		%	Zone verte		%	Totaux AMEX		%
Champagne		1 625 m²	50.0%	630 m²	50.0%	/	0.0%	7 474 m²	75.0%	21 472 m²	78.5%	21 472 m²	78.5%	78.5%
RADEGE		/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%	789 m²	2.9%	789 m²	2.9%	2.9%
ASIGE		1 625 m²	50.0%	630 m²	50.0%	352 m²	100.0%	2 491 m²	25.0%	5 098 m²	18.6%	5 098 m²	18.6%	18.6%
sous-total		3 249 m²	100.0%	1 260 m²	100.0%	352 m²	100.0%	9 966 m²	100.0%	27 358 m²	100.0%	27 358 m²	100.0%	100.0%
Fondation		/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%	0 m²	0.0%	0 m²	0.0%	0.0%
TOTAL		3 249 m²	100.0%	1 260 m²	100.0%	352 m²	100.0%	9 966 m²	100.0%	27 358 m²	100.0%	27 358 m²	100.0%	100.0%

Aménagement et décoration (CFC 9)

Aire de jeux extérieure		%	Futur terrain de		%	Pétanque et tennis		%	
Champagne		/	0.0%	10 698 m²	100.0%	1 045 m²	100.0%	1 045 m²	100.0%
RADEGE		789 m²	100.0%	/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%
ASIGE		/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%
sous-total		789 m²	100.0%	10 698 m²	100.0%	1 045 m²	100.0%	1 045 m²	100.0%
Fondation		/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%
TOTAL		789 m²	100.0%	10 698 m²	100.0%	1 045 m²	100.0%	1 045 m²	100.0%

Equipement d'abris PC		%	Mobiliers		%	Estimation CFC 9		%
Champagne		30768 .-	100.0%	/	0.0%	30768 .-	3.4%	3.4%
RADEGE		/	0.0%	170366 .-	20.0%	170366 .-	19.3%	19.3%
ASIGE		/	0.0%	681679 .-	80.0%	681679 .-	77.3%	77.3%
sous-total		30768 .-	100.0%	852044 .-	100.0%	882312 .-	100.0%	100.0%
Fondation		/	0.0%	/	0.0%	/	0.0%	0.0%
TOTAL		30768 .-	100.0%	852044 .-	100.0%	882312 .-	100.0%	100.0%

Prorata bâtiment A (surfaces de circulations et partagées)

	Sous-sol	Rez-de-chaussée	1er étage	2ème étage
Champagne	407 m²	/	/	/
RADÈGE	51 m²	736 m²	/	/
ASIGE	78 m²	210 m²	1 430 m²	1 430 m²
Fondation du sport	/	/	/	/
A répartir	276 m²	271 m²	/	/
Circulations et espaces communs				

Prorata bâtiment B (Salle de sport)

	Sous-sol	Rez-de-chaussée	1er étage
Champagne	45 m²	/	487 m² < hébergement
RADÈGE	/	/	/
ASIGE	/	/	/
Fondation du sport	/	/	/
A répartir	2 429 m²	458 m²	/
Salle de gym			

Prorata bâtiment C (Aula et vestiaires foot)

	Sous-sol	Rez-de-chaussée
Champagne	427.60 m²	130.85 m²
RADÈGE	0.00 m²	0.00 m²
ASIGE	0.00 m²	59.90 m²
Fondation du sport		0.00 m²
A répartir	0.00 m²	238.00 m²
Aula		

Prorata des locaux techniques communs

	Local OUEST	Local EST
A répartir	143.60 m²	79.60 m²
Locaux techniques sous-sol		

Totaux pour répartition	%	Prorata sous-sol	Prorata Rez	TOTAUX
787 m²	19.99%	55 m²	54 m²	407 m²
3 148 m²	80.01%	221 m²	217 m²	896 m²
				3 586 m²

Totaux pour répartition	%	Prorata sous-sol	Prorata Rez	Prorata 1er étage	TOTAUX
OFSPD/VD4	39.0%	94.7 m²	178 m²	/	1 657 m²
OFSPD/VD4	61.0%	1 482 m²	278 m²	/	1 760 m²

Totaux pour répartition	%	Prorata sous-sol	TOTAUX
1/2	50.0%	119.00 m²	677.45 m²
1/2	50.0%	119.00 m²	0.00 m²
			178.90 m²
			0.00 m²

Totaux pour répartition	%	Prorata locaux techniques	Fondation du sport
2741.48	29.9%	66.78 m²	0.00 m²
896.21	9.8%	21.83 m²	
5524.86	60.3%	134.59 m²	
0.00	0.00%		0.00 m²

CFC 1/2/3/5 Devis général (TVA 8.1% incl.)

	Bâtiment A	Bâtiment B	Bâtiment C	Total
Coûts/bâtiment	18'531'997 .-	18'250'633 .-	3'843'580 .-	40'626'210 .-
Ajustements	307'945 .-	719'745 .-	1'954'309 .-	
Coûts à répartir	18'724'051 .-	17'530'888 .-	1'889'271 .-	

Référence au devis général et coûts à répartir

Ratio selon prix/m³ selon fonctions

	Bâtiment A	Bâtiment B	Bâtiment C	Total
	45.6%	44.9%	9.5%	100.00%

5.5 Ratios et synthèse

Devis général (hors fondation)

selon CFC (1997), incl. TVA (8.1%)

CFC		Montant	
1	Travaux préparatoires	3 087 240 .-	6.9%
2	Bâtiment	35 170 346 .-	78.5%
3	Équipement d'exploitation	831 982 .-	1.9%
4	Aménagements extérieurs	3 267 201 .-	7.3%
5	Frais secondaires	1 536 642 .-	3.4%
9	Aneuplement et décoration	882 312 .-	2.0%
1-9 Total		44 775 723 .-	100.0%
Subventions		3 483 500 .-	

Après déduction des subventions

1-9 Total	41 292 223 .-	100%
-----------	---------------	------

Chiffres clés

Parcelle

ST	Surface de terrain	19 300 m²
SB	Surface bâtie	4 337 m²
SA	Surface des abords	14 963 m²

Bâtiments

VB	Volume bâti SIA 416	53 875 m³
SP	Surface totale	10 314 m²
SN	Surface nette	9 277 m²

École

	Nombre estimé d'élèves (max. 24/classe)	384
	Nombre de classe	16

Ratios (hors fondation)

A	Coût par m² = Coût / SP	CFC 1 - 9 CFC 2	4 341 .- 3 410 .-
B	Coût par m³ = Coût / VB	CFC 1 - 9 CFC 2	831 .- 653 .-
C	Coûts des abords par m²	CFC 4	218 .-
D	Coûts par classe (Asige)	CFC 1 - 9	1 553 353 .-
E	Coût par élève (Asige)	CFC 1 - 9	64 723 .-

Répartition des coûts

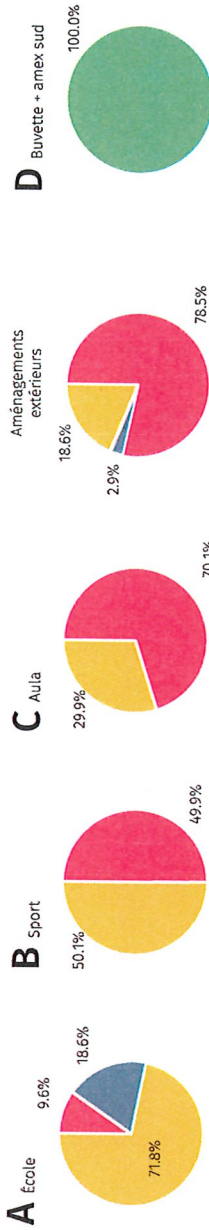
Par utilisateurs, incl. TVA (8.1%)

	École UAPE	Sport hébergement	Aula Vestiaires	Buvette	D	Aménagements extérieurs	TOTAL	Subventions
Champagne	1'867'418 .- 9.6%	9'100'341 .- 49.9%	2'693'088 .- 70.1%	0 .- 0.0%	0 .- 0.0%	2'564'226 .- 78.5%	16'225'072 .- 36.2%	3'408'776 .-
RADEGE	3'602'831 .- 18.6%	0 .- 0.0%	0 .- 0.0%	0 .- 0.0%	0 .- 0.0%	94'170 .- 2.9%	3'697'001 .- 8.3%	3'548 .-
ASIGE	13'944'060 .- 71.8%	9'150'293 .- 50.1%	11'150'493 .- 29.9%	0 .- 0.0%	0 .- 0.0%	608'805 .- 18.6%	24'853'650 .- 55.5%	71'175 .-
Total (hors fondation)	19'414'309 .- 100.0%	18'250'633 .- 100.0%	3'843'580 .- 100.0%	0 .- 0.0%	0 .- 0.0%	3'267'201 .- 100.0%	44'775'723 .- 100.0%	3'483'500 .-
Fondation	0 .- 0.0%	0 .- 0.0%	0 .- 0.0%	1'945'215 .- 100.0%	1'945'215 .- 100.0%	2'086'611 .- 39.0%	4'051'300 .- 8.3%	19'473 .-
Projet global	19'414'309 .- 100.0%	18'250'633 .- 100.0%	3'843'580 .- 100.0%	1'945'215 .- 100.0%	1'945'215 .- 100.0%	5'353'812 .- 139.0%	48'827'023 .- 108.3%	3'502'973 .-

Résumé des subventions par bâtiment et totaux après déduction

-329'682 .-	-3'105'182 .-	-17'136 .-	-19'473 .-	-31'500 .-
Abris PC photovoltaïque Protection foudre	Fond du sport/petit matériel/Photovoltaïque	Photovoltaïque Protection contre la foudre	à défnir	Terrain tous temps Terrain synthétique à défnir
19'084'627 .- 39.1%	15'145'451 .- 31.0%	3'826'444 .- 7.8%	1'925'742 .- 3.9%	5'322'312 .- 10.9%

Répartition par bâtiment



Résumé répartition

Par utilisateurs, hors subventions, incl. TVA (8.1%)

